

Factsheet Label

Unified by Swiss Inclusive Sport

Concept : **Que représente le nouveau label ?**

Il rend visible l'engagement en faveur de l'inclusion dans le sport : non pas l'état final, mais le chemin qui y mène. Le label permet d'avoir des repères ; il instaure un cadre fiable pour les associations et clubs, et renforce la communauté qui oeuvre à rendre le sport accessible à toutes-tous.

Destinataires : **À qui s'adresse le nouveau label ?**

Aux organisations sportives qui souhaitent développer et rendre visible l'inclusion, quel que soit leur point de départ.

Bénéfices : **Que vous apporte le label ?**

- Reconnaissance du travail concret en matière d'inclusion
- Visibilité des offres inclusives à l'interne et à l'externe
- Orientation et soutien dans le processus de développement d'offres inclusives
- Accompagnement professionnel et pédagogique par Swiss Inclusive Sport
- Outils de communication pour les offres inclusives
- Accessibilité et repères facilités pour les personnes concernées
- Appartenance à la communauté inclusive
- Preuve du travail inclusif auprès des sponsors et des organismes subventionnaires
- Contribution à un paysage sportif plus inclusif en Suisse

Critères : **Que faut-il pour obtenir le label ?**

Le label repose sur les critères suivants :

Charte pour un sport inclusif

En adoptant **la charte** élaborée par Swiss Inclusive Sport, l'organisation sportive s'engage en faveur du développement d'un sport inclusif. L'adhésion à la charte implique l'adoption et la mise en pratique d'une attitude inclusive : l'organisation s'engage à intégrer l'inclusion dans ses offres.

Personne responsable

L'organisation désigne une personne responsable de l'inclusion, visible en interne (par ex. lors de l'AG) et en externe (site web) et qui sert de contact pour Swiss Inclusive Sport.

Visibilité

L'offre inclusive est visible et facile à trouver. Elle est communiquée dans un langage clair via les canaux appropriés (site web, réseaux sociaux, flyers). Les informations sur l'accessibilité sont disponibles. La collaboration avec Swiss Inclusive Sport est décrite et le label *Unified by Swiss Inclusive Sport* est présent.

Plan de mise en oeuvre

L'organisation élabore, en collaboration avec Swiss Inclusive Sport, des étapes concrètes pour rendre sa pratique sportive plus inclusive. Elles servent de repères pour la mise en oeuvre et permettent de suivre les progrès réalisés dans le processus d'inclusion.

Pérennité

L'organisation explique comment l'inclusion est ancrée durablement dans son offre sportive (ex. budgets fixes, activités récurrentes).

Procédure : Comment obtenir le label ?

1. Initier la demande

Votre organisation met en place une offre inclusive et contacte Swiss Inclusive Sport pour soumettre la demande de label.

2. Signer la charte

Votre organisation s'engage en signant la charte pour l'inclusion.

3. Audit

Nous analysons ensemble votre situation initiale. L'audit permet de définir des mesures concrètes pour rendre l'offre plus inclusive. Nous vous accompagnons dans la planification et la mise en œuvre.

4. Phase de lancement de l'offre inclusive

L'offre inclusive devient disponible avec des horaires et lieux clairement communiqués.

5. Attribution du label

Le label est attribué une fois que les critères sont satisfaits.

6. Nous tenir informés

Vous nous informez régulièrement des évolutions du projet (changements d'horaires ou de lieux).

7. Renouvellement / Retrait

Tous les deux ans, un audit ainsi qu'un renouvellement de la demande de label sont réalisés. Le label peut être retiré en cas de non-respect des critères, de violation des chartes éthiques ou inclusives, ou si l'audit de la demande de renouvellement n'est pas effectuée.

Utilisation et visibilité : Comment rendre le label visible ?

- Réception du label dans les formats usuels lors de son attribution, pour une utilisation sur les canaux en ligne et imprimés de votre organisation.
- Possibilités d'utilisation (liste non exhaustive) : site web, réseaux sociaux, présentations, flyers, maillots, club-house, etc.
- Le label inclut automatiquement une présentation de votre offre sur notre site internet, dans la rubrique **Trouver des offres sportives**.
- Un usage cohérent du label augmente la visibilité de votre offre inclusive et facilite son accès aux personnes concernées.
- Le label *Unified by Swiss Inclusive Sport* est attribué pour 2 ans, ne peut pas être modifié et s'applique à l'offre labellisée uniquement.

Des questions ou envie de démarrer avec le label ?

Nous nous réjouissons de votre prise de contact.

Contactez directement **le centre de compétence de votre région** ou notre secrétariat : Swiss Inclusive Sport, **info@inclusivesport.ch**